

## Mobilisation pour le RPI Monteaux-Mesland

Le Sivos (syndicat scolaire) de Monteaux-Mesland s'inquiète de la possible fermeture d'une classe du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) à la rentrée 2021. C'est en tout cas ce que mentionne le préprojet transmis aux syndicats qui donne les grandes lignes de la carte scolaire.

Les élus des communes concernées ainsi que les parents d'élèves et leurs représentants alertent, dans un courrier, la directrice académique, Sandrine Lair : « Les effectifs rassemblés par niveau obligeraient des configurations de classe de plus de 25 élèves parfois à triple niveaux », une configuration qui, selon le Sivos, « porte atteinte à la qualité de l'enseigne-

ment ». Par ailleurs, prévient le syndicat scolaire, « la perte d'une classe de maternelle obligerait le Sivos à mettre fin au contrat d'un Atsem ».

Enfin, si la classe venait à être fermée « l'accueil prévu de quatre voire cinq enfants ayant un handicap deviendrait plus difficile » jugent les signataires.

Ce mercredi 17 février à 17 h 30, une délégation du RPI, représenté par ses élus et des représentants de parents d'élèves, sera reçue par l'inspecteur de l'Éducation nationale au siège de la direction des services départementaux. Au même moment, trois manifestations auront lieu aux écoles de Monteaux, de Mesland et à la DSDEN.

## Les maires ruraux veulent être entendus

Par la voix de son président départemental Thierry Benoist (maire de Thoré-la-Rochette), et alors que la carte scolaire est en cours d'élaboration, l'AMRF (Association des maires ruraux de France) se félicite de la volonté de dialogue « systématique » de la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) Sandrine Lair. L'association ajoute : « Nous demandons à ce que, partout où ce n'est pas encore le cas, s'ouvre un dialogue local effectif entre les maires concernés par l'école et les services de l'Éducation nationale sur la pertinence des projets de fermetures au regard de l'enjeu qualitatif » car, rappelle-t-elle, « la fermeture d'écoles ne peut se faire qu'en cas d'accord explicite des maires ». L'AMRF « met en garde contre les tentations de gigantisme visant à des regrou-

pements à tout prix, à la constitution de nouveaux groupes scolaires mobilisant des fonds publics devenus étriqués ».

Les maires ruraux « proposent de réduire le nombre maximal d'enfants par classe multiniveau en zone rurale comme cela a été fait pour les dédoublements en ville » - proposition « laissée sans suite à cette heure, d'autant plus pertinente du fait de la crise sanitaire ». En effet, selon eux, « les petites structures, avec de petits effectifs dans des locaux plus vastes, nous ont permis d'être plus efficaces dans l'application des protocoles sanitaires successifs ». Ainsi, l'AMRF souhaite que la Dasen « motive et mobilise ses services pour qu'ils augmentent leur action d'information et d'accompagnement des écoles rurales, aujourd'hui insuffisante ».

17.02.21 A. P.